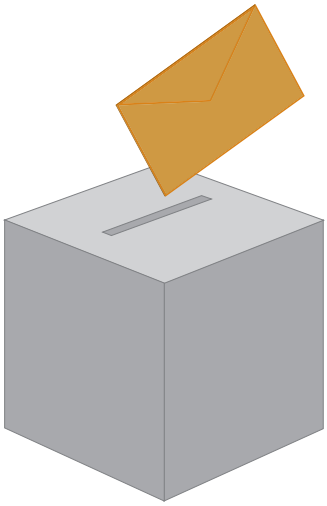
VILLE DE BAUVIN

Flash info

Élections



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain.

Vous souhaitez voter mais vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Les personnes âgées ou ayant des difficultés à se déplacer désirant se faire transporter jusqu'au lieu de vote *(Salle des Fêtes)* sont invitées à se faire connaître en mairie par téléphone au 03.20.18.11.11

Banquet des aînés



Vous avez 70 ans ou plus,
ou vous aurez 70 ans dans le courant de l'année 2020,
vous venez de vous installer à Bauvin
ou votre situation a changé,
vous êtes concerné(e).



Toutes les personnes qui se sont déjà fait connaître du C.C.A.S. recevront prochainement une invitation pour le banquet des aînés par courrier personnel.

Si toutefois vous n'êtes pas encore connu du C.C.A.S. et que vous remplissez les conditions d'âge, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services, soit directement aux heures habituelles d'ouverture, soit par téléphone au 03.20.18.11.20.

Pour pouvoir participer au banquet,
merci de vous faire connaître avant le 4 avril 2020,
délai de rigueur.

L'un de vos parents, inscrit sur nos listes, vient d'entrer en maison de retraite. Merci de nous le signaler pour nous permettre de mettre à jour notre fichier.

Accueils de loisirs

Les accueils de loisirs lors des vacances de printemps auront lieu du **14 au 24 avril 2020**.

Vous pouvez, dès à présent, inscrire votre(vos) enfant(s) aux accueils de loisirs sur le Portail City, et ce, **jusqu'au 23 mars inclus.** *Au-delà de cette date, une pénalité de retard est appliquée.*

A noter :
• L'inscription pour les centres sera facturée à la semaine.
• Vous devrez également réserver au préalable les cantines et les garderies.
• Les familles ne pouvant pas réserver en ligne peuvent toujours se rendre en mairie pour effectuer ces démarches.

Les services sont à votre disposition pour tous renseignements aux heures d'ouverture de la mairie, au 03.20.18.11.28 ou par mail à l'adresse suivante : regie@villedebauvin.fr

Horaires et lieux des accueils de loisirs des vacances de printemps

Maternelles → à l'école Les Peupliers
9h15 à 12h - 13h15 à 17h

Primaires → à l'école Georges Brassens
9h15 à 12h - 13h15 à 17h

Ados → au stade Jean-Baptiste Gossart
9h45 à 12h30 - 14h à 17h30



La garderie est ouverte pour les maternelles et les primaires, au centre permanent, de 7h à 9h15 et de 17h à 18h30

Achats groupés

Comme l'année dernière, vous avez la possibilité de commander du **bois de chauffage** ou des **granulés de bois** (pellets) pour vous chauffer l'hiver. Deux prestataires vous proposent des tarifs plus avantageux grâce aux achats groupés.

Concernant le bois de chauffage, les tarifs sont identiques à l'année dernière. Les bons de commande sont à votre disposition au C.C.A.S. et sur le site de la commune *(rubrique Actus)*

Tarifs →

Bois coupé en 0,40 - 0,50 cm
5 à 9 stères : 48€ TTC *le stère*
10 à 19 stères : 47€ TTC *le stère*
20 stères et plus : 46€ TTC *le stère*

Bois coupé en 0,30 cm
5 à 9 stères : 50€ TTC *le stère*
10 à 19 stères : 49€ TTC *le stère*
20 stères et plus : 48€ TTC *le stère*

Pour les granulés de bois, la tarification 2020 sera connue courant avril, aussi n'hésitez pas à vous rapprocher du C.C.A.S. pour toute demande d'information.

Si vous souhaitez commander, merci de bien vouloir déposer le(s) bon(s) de commande au C.C.A.S. avant le **30 mai 2020**, *délai de rigueur.*

C.C.A.S. - 25 rue Jean Jaurès, 59221 BAUVIN - Téléphone : 03.20.18.11.20

Édition Mars 2020 - I.P.N.S. - *Ne pas jeter sur la voie publique*